L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 26 OCTOBRE 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES;
G. F. WEISSE. E. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLÉANS
MERCREDI MATIN, 26 OCTOBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine", à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce Jour.

Par J. B Walton, coin Carondelet & Lafayette—Meubles.

Par B. Turpin, 36 Vieille-Levée—Tabac.

Par Blache & Lesassont, 77 Chartres—Marchandises sèches, tapis velours, de Bruxelles, etc.

Par Vincent & Co, 28 Douane—Marchandises sèches.

Par Tourné & Thomas, 50 Bienville—Glaces, tableaux.

Par Bernard Turpin, à 10 heures et demie, au 36 Vieille Levée—Vins en barriques, liqueurs, épiceries, etc.

☞ Pour le Feuilleton, voir la seconde page.

Chemin de fer du Pacifique.

M. Horace Greeley, qui a fait dernièrement un voyage en Californie par la voie de terre, vient de publier dans son journal, la *Tribune* de New-York, quelques considérations sur l'urgence d'un chemin de fer entre le Mississipi ou le Missouri et les rivages du Pacifique. Il prouve jusqu'à l'évidence que ce gigantesque chemin aurait un revenu qui suffirait non-seulement à couvrir les frais d'exploitation mais qui laisserait un bénéfice net aux actionnaires.

De 1849 à 1857 il est arrivé par mer à San Francisco 381,107 passagers, venant presque tous des Etats-Unis, et il en est parti 139,002. D'autres émigrans ont débarqué sur d'autres points de la Californie; d'autres encore s'y sont rendus par la voie de terre, et ces derniers, en 1854, se sont élevés à 61,462. On en a compté 11,500 en 1857; cette année il arrivera par terre en Californie de 30 à 60,000 émigrans. On peut donc évaluer à une moyenne de 50,000 le nombre des voyageurs qui des Etats de l'Atlantique se dirigent annuellement vers la Californie, et à une moyenne de 30,000 le nombre de ceux qui en reviennent.

Or, les neuf dixièmes de ces voyageurs prendraient le chemin de fer, s'il en existait un entre le Mississipi ou le Missouri et le Pacifique, et s'il avait été construit à l'époque de la grande émigration, la Californie renfermerait à cette heure 1 million et demi d'habitans anglo-américains, l'Oregon 300,000, le territoire de Washington 100,000, la Sonore et la Californie mexicaine 100,000.

Depuis 1849 il a été expédié de San Francisco 500 millions de piastres, ce qui fait une moyenne annuelle de 50 millions, chiffre qui ne comprend pas l'or apporté par les émigrans dans leurs malles ou leurs valises et qui, on le sait, représente une valeur considérable. Dans le steamer où se trouvait M. Greeley, à son retour de San Francisco, un passager avait dans sa valise $30,000 en or, et d'autres plusieurs milliers de piastres chacun.

L'or exporté de la Californie est destiné à acheter des marchandises précieuses et d'un volume peu considérable, telles que les soieries, la bijouterie, les vins rares, les [illegible], les épices, etc. Ces articles sont actuellement expédiés par la voie la plus courte et la plus rapide, les frais de transport sont presque nuls relativement à la valeur intrinsèque des marchandises. S'il y avait en ce moment un railway entre les Etats de l'Atlantique et ceux du Pacifique, il transporterait pour plus de $20,000,000 des articles ci-dessus mentionnés. Le chemin de fer de l'Erié [illegible], en fret seulement, $3,000,000 de recettes par an; il n'y aurait donc rien d'extraordinaire à ce que la voie du Pacifique en fit 10 millions.

Ce n'est pas tout. Le gouvernement paie $1,250,000 par an pour le transport de la malle entre les Etats de l'Atlantique et du Sud et ceux du Pacifique. Il n'y a que deux départs par mois pour l'isthme (trajet qui est plus long de 6,000 milles que la route directe) et deux départs par semaine par la voie transcontinentale.

Quant au transport des troupes, des munitions et du matériel militaire sur les différents points situés entre le Missouri et le Pacifique, il coûte six millions de piastres en moyenne au gouvernement.

Le territoire d'Utah, d'une autre part, voit sa population s'accroître tous les jours, mais les émigrans sont obligés de s'y rendre en wagons. C'est un voyage long, pénible et dangereux. Les habitans d'Utah sont obligés de se priver de thé et de café; les frais de transport sont si considérables que ces articles ne sauraient devenir un objet de consommation parmi eux. Il est certain que si un railway traversait le territoire d'Utah, la contribution des Mormons en fret et autrement serait d'au moins cinq cent mille piastres par an, et bientôt après d'un million.

Des mines d'or ont été découvertes près des Montagnes Rocheuses, et les émigrans s'y dirigent en foule. Tout y est excessivement cher, beaucoup plus cher qu'en Californie à l'époque de la première fièvre d'or. Un railway, en facilitant le transport, réduirait de moitié le prix des subsistances. Cent mille personnes campent maintenant au pied des Montagnes Rocheuses; trois cent mille s'y rendraient bientôt si un chemin de fer pouvait les y transporter, et cette population paierait à la voie ferrée, en frais de transport, un tribut de 3 millions de piastres par an.

Les élémens de succès ne manqueraient donc pas à l'entreprise. Cinquante mille passagers allant annuellement en Californie et trente mille en revenant, paieraient six millions de passage. Cinquante millions de piastres en or venant de Californie, à raison de 1 pour cent de fret, donneraient $500,000. Les marchandises expédiées par le chemin donneraient trois millions par an aux recettes; le transport des troupes et des munitions, $3,000,000; la malle (quotidienne) $1,000,000; la contribution particulière des Mormons, $500,000, et celle de la population minière des Montagnes Rocheuses, $3,000,000. Total annuel, 17,000,000.

Les profits résultant du commerce de l'Inde, de la Chine, de l'Australie et de la Polynésie ne figurent pas ici. Il est évident cependant que le jour où nous aurons relié les Etats de l'Atlantique à ceux du Pacifique par une voie ferrée, les marchandises précieuses de l'Orient et des archipels du grand océan, destinées au marché américain, seront expédiées à San Francisco pour être placées sur les trains du chemin de fer. Quoi qu'il en soit, il est prudent de ne compter d'abord que sur le commerce de nos possessions du [illegible].

Nous ne croyons pas que M. Greeley se trompe en fixant tout d'abord à 17 millions le revenu de la voie ferrée. Il dit que ce chiffre s'augmenterait ensuite à raison de 1 million annuellement, pendant dix à quinze ans, et autant que nous pouvons nous permettre d'avoir une opinion en pareille matière, nous ne pensons pas qu'il exagère le chiffre des bénéfices de la future entreprise.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS. — Mlle Sophie Sebuws fera, dans les premiers jours du mois prochain l'ouverture d'un magasin de modes, au No 58 (ancien 70) rue Royale, entre Bienville et Conti. Elle a fait elle-même ses achats à Paris d'où elle a rapporté un magnifique assortiment de modes et nouveautés.—Nous signalerons entre autres ses chapeaux, ses manteaux en velours, ses châles et ses dentelles. Tous ces articles sortent des premières maisons de France. Voir aux annonces.

OUEST BATON-ROUGE. — Un jeune homme nommé Louis A. Bernard, vient d'être l'objet, dans la paroisse d'Ouest-Bâton Rouge, d'une tentative d'assassinat de la part d'un individu nommé François Seguin. Bernard était à la chasse, et Seguin l'apercevant déchargea sur lui son fusil et le blessa grièvement à la jambe. L'auteur de l'attentat a été arrêté par le député-shérif et est en ce moment sous les verroux à Bâton-Rouge.

LE GREAT-EASTERN.—Le *Great-Eastern* peut transporter 27,000 balles de coton; par conséquent, quatre vapeurs de dimensions aussi vastes, faisant un seul voyage par mois suffiraient pour transporter tout le coton que les Etats-Unis exportent à l'extérieur.

LEVÉE DU BONNET CARRÉ. — On nous rapporte, dit l'*Avant Coureur de St-Charles*, que les habitants de la rive gauche, dans le voisinage de l'Anse du Bonnet-Carré, justement alarmés de la lenteur des réparations des levées, manifestent la ferme intention de prendre en main et de mener à fin les travaux. Le contracteur de l'Etat a fait, un peu tardivement, des offres plus acceptables, pour obtenir des ouvriers; mais il paraît certain, qu'abandonné à ses propres ressources, il lui sera difficile, sinon impossible, de remplir également son contrat.

ROULAISON.—La roulaison déjà commencée par M. Ch. Kock, a servi d'exemple, dit le *Pionnier de l'Assomption*, à quelques-uns de nos riches planteurs. Il y a deux jours, Mme Thos Pugh commençait à rouler et aussi, pour ainsi dire, le branle-bas général. Dans le courant de la semaine prochaine, tous les planteurs ou à peu près auront commencé à faire leur sucre. On nous rapporte que le sucre obtenu est généralement très beau et produit fort peu de mélasse, cause positive de la sécheresse dont la canne a eu longtemps à souffrir pendant ces derniers temps.

Dépêches télégraphiques

Transmises à l'Abeille.

Suite des nouvelles par l'Ocean Queen.

GRANDE AGITATION EN ITALIE.

DÉPART DU PAPE DE ROME.

Affaires de Turquie et d'Afrique.

New-York, 25 octobre—L'*Ocean Queen* a apporté la nouvelle que de nombreuses arrestations avaient eu lieu à Parme. Parmi les prisonniers sont les meurtriers du comte Anviti, l'ancien agent du duc de Parme, qui était rentré dans la ville à la faveur d'un déguisement pour travailler à la restauration du grand duc.

Garibaldi a publié une autre proclamation à l'armée d'Italie.

DÉPART DU PAPE.

Le Pape a quitté Rome pour avoir une entrevue avec le roi de Naples au château de Gandolfe, et Sa Sainteté se proposait d'y séjourner tant que durera l'agitation à Rome.

Après que Pie IX fût parti de cette dernière ville, 10,000 personnes sont allées déposer leurs cartes chez l'ambassadeur sarde qui a été l'objet d'une démonstration enthousiaste.

Les troupes françaises se sont immédiatement occupées de maintenir la tranquillité à Rome après le départ du Pape.

CONFÉRENCE DE ZURICH.

La conférence de Zurich continue à siéger mais n'accomplit rien.

La France désire, dit-on, que l'Autriche se charge d'une part des frais de la dernière guerre dans le règlement de son compte avec le Piémont.

L'empereur était attendu mercredi à Paris.

ESPAGNE ET MAROC.

Des lettres de Madrid adressées aux journaux de Londres annoncent que le Maroc s'est décidé à faire droit aux réclamations de l'Espagne.

CANAL DE SUEZ.

Un envoyé du sultan est arrivé à Alexandrie avec l'ordre de s'opposer aux travaux du canal de Suez qu'allait inaugurer la compagnie française. Les consuls étrangers à Alexandrie se sont immédiatement réunis pour aviser aux mesures à prendre.

TURQUIE.

Des avis de Constantinople annoncent qu'il a été découvert plusieurs machines infernales destinées à incendier et détruire le quartier européen de la ville. Pendant la dernière conspiration contre le sultan, le grand vizir a envoyé à ce dernier sa démission qui a été refusée.

On considère comme irrévocable la dissolution du cabinet actuel.

La Porte a négocié un nouvel emprunt à des conditions très onéreuses.

OBSÈQUES DU BEY DE TUNIS.

Aux obsèques de feu le bey de Tunis, les Maures ont assailli les juifs et blessé quelques chrétiens. Ils ont également attaqué et blessé un ministre du nouveau bey, mais la tranquillité a enfin été rétablie.

Nouvelles de la Californie.

ARRIVÉE DU STEAMER BALTIC.

LES MORMONS.

New-York, 25 octobre—Le steamer *Baltic* est arrivé ici hier soir, avec les malles de la Californie du 5 courant. Le voyage de la Californie a été fait en 19 jours. C'est la traversée la plus courte qui ait été accomplie.

Le collecteur Washington, de San Francisco, était au nombre des candidats pour la place de sénateur au congrès des Etats Unis, en remplacement de Broderick.

Un conflit a eu lieu à San Bernardo entre les mormons et les gentils.

Le capitaine Parker, du navire *St Mary*, s'est prononcé en faveur du capitaine Stowe que l'on veut expulser de la Sonore.

Les affaires sont languissantes à San Francisco.

La frégate américaine *Saranac* a quitté Panama, le 5, pour aller protéger la route du transit.

Wm Carpenton, un des premiers négocians de Salt Lake City, a été tué par les Danites. Le bruit court que plusieurs compagnies d'émigrants ont été attaquées par les Indiens ou les Mormons, sur la route du nord, et que plusieurs d'entre eux ont été tués.

AMÉRIQUE DU SUD.

La Bolivie est en état de siége, les révolutionnaires essaient d'empêcher les forces du gouvernement de descendre la rivière.

Valparaiso, 15 septembre—Le gouvernement organise une expédition pour châtier les Indiens [illegible], qui occupent maintenant l'île de Vergara après en avoir chassé la population blanche.

AMÉRIQUE CENTRALE.

M. A. Dimitry, ministre des Etats-Unis dans l'Amérique Centrale, est arrivé à San José.

Le traité pour la délimitation des frontières entre le Guatemala et les possessions anglaises, a été ratifié.

Plusieurs secousses de tremblement de terre se sont fait sentir à [illegible] et dans le voisinage. Il n'y a pas eu d'accident.

Autres Nouvelles d'Europe.

ARRIVÉE DU KANGAROO.

New York, 25 octobre. — Le steamship *Kangaroo* est arrivé en ce port. Il a quitté Liverpool le mercredi 12 de ce mois, et a touché à Queenstown le jour suivant. Ses nouvelles ne sont pas plus récentes que celles de l'*Ocean Queen*, mais les avis commerciaux sont plus complets que ce qui avait été transmis par le télégraphe de Liverpool.

Marché au coton de Liverpool.

Liverpool, 13 octobre—Les ventes de coton durant les deux jours, hier et aujourd'hui, se sont élevées à 16,000 balles, dont 4,000 prises par les spéculateurs et les exportateurs.

Céréales et Provisions.—Le marché aux céréales a clos généralement avec fermeté, mais calme, aux cours qui dominaient au départ de l'*Anglo Saxon*.

Il n'y a pas eu de changement sur les provisions, mais les cours se maintenaient fermes.

Consolidés—Londres 13 oct—Il y a moins de fermeté dans les fonds, et les cours ont considérablement varié depuis le départ de l'*Europa*. Les consolidés ont clos à 95 3/4.

LA COURSE EN ANGLETERRE—Une lettre particulière reçue par le *Kangaroo*, dit qu'à la course pour l'enjeu "Cezarwitch" les deux chevaux de Ten Broeck, *Stark* et *Prioress*, ont été distancés à l'assemblée de New Market, le 12 de ce mois. Stark a été 4me rendu au but, et Prioress le 5me. C'est la jument de Sir W. Booth qui a gagné le pari.

Marché du Havre.

Havre, 12 octobre—Les ventes de coton, durant la semaine, ont été de 8,000 balles. Le marché était très actif à la clôture et l'on a noté une légère hausse. Le coton Orléans bas était, à l'ouverture des opérations, à une hausse d'un franc, et se cotait 102 francs.

Durant les trois jours d'affaires les ventes ont été modérées, mais une nouvelle hausse d'un franc a été obtenue. L'Orléans bas valait à la clôture 103 et 103 1/2.

Le marché aux céréales au Havre, a clos avec tendance à la baisse.

JUGEMENT DES INSURGÉS DE HARPER'S FERRY.

Baltimore, 25 oct. — L'examen du bandit *Assawatomie Brown*, et des autres hommes de sa bande qui ont fait une tentative d'insurrection à Harper's Ferry, a commencé aujourd'hui à Charlestown (Virginie).

NOUVELLES MARITIMES.

Washington, 25 oct—La corvette Vincennes croisant en ce moment sur les côtes d'Afrique, a été rappelée aux Etats Unis.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE. — Le conseil de ville a siégé hier soir.

Aldermen.—Le secrétaire a lu un message du maire au sujet du désastreux incendie de la rue des Magasins. M. Stith recommande au conseil de faire construire immédiatement un marché pour remplacer celui qui vient de brûler. Il faudrait que la bâtisse fût à l'épreuve du feu. Le message rappelle au conseil que son attention a déjà été appelée sur la nécessité de prendre des actions dans la compagnie des Water Works du quatrième district afin de la maintenir. La ville a déjà perdu, par les incendies, dans cette partie de la ville, une somme qui, si on l'avait versée dans la caisse de la compagnie, aurait assuré le succès de celle-ci. M. Stith suggère au conseil l'idée d'offrir aux bouchers du marché de la rue des Magasins, des avantages qui leur permettront de continuer à vendre leur viande dans ce voisinage en attendant que le nouveau marché soit bâti.

Un autre message relativement à l'ouverture de rues, a été soumis au comité de finances.

La résolution des assistants approuvant les actes du comité de finances et de celui des rues et débarcadères, pendant les vacances du conseil, a été approuvée. L'alderman Landry a voté contre cette résolution.

La résolution des assistants autorisant la Compagnie du Théâtre de l'Opéra à faire du trottoir, en face de l'édifice, un passage pour les voitures, a été adoptée.

Le Board a ordonné que le marché de la rue des Magasins fût rebâti le plus tôt possible.

Le comité de finances a recommandé, et le Board a ordonné qu'il fût accordé $125 à John Pool et autant à François Macias.

Aldermen Assistants.—Le Board a adopté une résolution de M. Hughe chargeant le voyer et le commissaire des rues et débarcadères d'agrandir le terrain qu'occupait le marché de la rue des Magasins et, si cela est possible, d'empiéter un peu sur la rue du Camp.

Le Maire a transmis un message au sujet des malheureux qui ont tout perdu au dernier incendie; de l'ouverture de certaines rues et de la nécessité de venir en aide à la Compagnie de Water Works du Quatrième District.

Le trésorier a annoncé, dans son rapport hebdomadaire, qu'il reste en caisse une somme de $11,203 04.

Le Board a rejeté unanimement une résolution des assistans demandant aux Aldermen d'approuver une résolution qui ordonne le paiement d'une somme de $523 70 pour des morceaux de briques.—M. Dupré a déclaré qu'on lui avait dit que 250 charretées seulement avaient été livrées dans le troisième ward tandis que le bill réclamait la valeur de 1600 charretées.

Le Dr. Deléry, médecin de la ville, a adressé au board un mémoire extrêmement intéressant au sujet de l'asile des fous. Soumis au comité.

Les bouchers du marché de la rue des Magasins ont demandé qu'il leur fût permis de faire construire momentanément des hangars au coin des rues Joséphine et Magasins. Le Board a soumis la lettre au comité des rues et débarcadères auquel il a donné plein pouvoir d'agir.

Une résolution de M. Magioni allouant 15,000 piastres pour rebâtir le marché de la rue des Magasins a été adoptée.

Une résolution demandant au contrôleur de faire savoir au Conseil le montant des amendes versé dans le trésor par les Recorders a été adoptée.

Après une longue discussion au sujet des certificats donnés pour travaux exécutés dans le troisième ward, le nom de M. Hayghe, président du comité des rues et débarcadères, a été supprimé de la résolution de M. Bakewell et le Board a adopté la résolution qui demande des explications au commissaire des rues.

ATTENTAT.—Lundi, vers minuit, treize à quatorze individus, sortant d'un café situé au coin des rues Perdido et Dryades, pénétrèrent dans un autre café situé en face et qui appartient à M. P. A. Remendo. Le propriétaire s'était déjà retiré et il n'y avait dans la salle que le garçon de buvette. Les perturbateurs en y entrant éteignirent le gaz et lancèrent un verre à la tête du *bar keeper* qui fuyait et qui heureusement ne fut atteint qu'à la main. Puis ils se mirent à tout briser dans le café, à lancer des fragmens de briques contre la verrerie et à tirer des coups de revolver. Après ce bel exploit ils se retirèrent, et la police fit alors son apparition. Comme de coutume, elle était arrivée trop tard. M. Remendo ne peut s'expliquer le motif de l'agression dont il a été l'objet. Il a perdu une grande partie de sa verrerie et de ses liqueurs. De pareils attentats sont la honte de notre ville, et malheureusement plus l'opinion proteste contre ces scandaleuses violences plus elles se multiplient. Quand donc verrons-nous inaugurer un nouvel ordre de choses.

ACQUITTEMENT DES FLIBUSTIERS.—Le grand juri des Etats-Unis, auquel avait été soumise l'accusation portée contre les colonels Maury, Fayssoux, Anderson et Scott n'a pas trouvé lieu à poursuivre ces derniers.

ENQUÊTE.—M. Weysham, député du coroner, a terminé l'enquête qu'il tenait sur le cadavre de M. McDonogh, tué par John Lee alias Bill Roberts.

Henry Wolfkule, propriétaire du Fulton Exchange, à l'encoignure Girod et Front Levée, a déclaré avoir entendu Lee et le défunt se quereller sur le trottoir. McDonogh retraita peu après dans le café; Lee le suivit. Ils se culbutèrent et tombèrent à genoux; le témoin croyait qu'ils s'amusaient. Lorsqu'il regarda une seconde fois, et les vit debout, en face l'un de l'autre. Immédiatement après, Lee porta plusieurs coups de poignard à McDonogh. Le témoin n'a pas vu le défunt terrasser l'accusé.

John French rencontra Lee, entre cinq et six heures, à la porte du Fulton Exchange. L'accusé dit qu'il allait avoir une rixe là dedans (désignant le café) et y tuerait peut-être quelqu'un. Quelques minutes plus tard, le témoin qui tient une boutique à côté du café dont elle est séparée par une porte vitrée, vit Lee et un autre homme aux prises. Il aperçut ensuite l'accusé couché sur le plancher et l'individu qui était debout et semblait attendre que l'accusé se levât. Lee se leva rapidement; il tenait un couteau à la main; il s'élança sur l'homme et lui plongea l'arme trois ou quatre fois dans le corps. Le témoin n'a pas vu de couteau dans les mains du défunt. Wolfkull donna deux coups de bâton à Lee qui s'enfuit. Le témoin accompagna les officiers de police et leur désigna Lee.

Le verdict du juri accuse John Lee alias Bill Roberts.

Le coupable est en prison. On se rappelle peut-être qu'il fut arrêté, deux heures après le meurtre, dans un café voisin où il s'était endormi. Il opposa une résistance désespérée aux officiers et ceux-ci parvinrent difficilement à l'emmener au poste.

UNE VICTIME DE L'INCENDIE.—Nous apprenons avec regret qu'il y a tout lieu de craindre que M. J. M. Harvey Jr., frère de MM. C. M. et R. B. Harvey, de cette ville, n'ait péri dans l'incendie de la rue des Magasins.

M. Harvey et son frère, M. C. M. Harvey, habitaient une des maisons qui touchent à celle où le feu s'est déclaré. Lorsqu'on donna l'alarme, M. Harvey réveilla son frère qui dormait profondément. Ils s'habillèrent à la hâte, mais au moment où ils allaient sortir de la chambre, les flammes les forcèrent de retraiter et de passer par une autre porte. La fumée les sépara. M. C. M. Harvey gagna un lieu de sûreté. Son frère n'a pas reparu.

M. J. M. Harvey avait vingt-un ans et n'était à la Nlle-Orléans que depuis deux semaines.

A L'HÔPITAL.—Une femme dont on ignore le nom a été ramassée, dans la nuit de lundi à mardi, par l'officier McFarland, dans la rue des Remparts. On l'a fait transporter à l'Hôpital.

—Un nommé James Warren a été ramassé dans la rue Gallatin. Il avait été poignardé. Il est à l'Hôpital.

ENQUÊTES.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps de François Froment, dans la rue St-Pierre, entre Bourgogne et Remparts—Verdict: congestion. Froment était Français et avait quarante-six ans.

Une autre enquête a été tenue sur le corps de William Quail, mort subitement.

OSAWATOMIE BROWN.

J. Brown, l'auteur de l'insurrection de Harper's Ferry, est un homme âgé déjà, mais d'une vigueur physique et morale extraordinaire, dit un journal de New York. Son fanatisme abolitioniste, éclos d'abord sous l'influence des doctrines dans le Massachusetts, s'est exaspéré ensuite au milieu des luttes dans le Kansas, et a fini par dégénérer,—dit-on,—en monomanie, par suite de la mort d'un de ses fils qui périt dans un combat contre les *border ruffians*. Depuis ce jour, une soif implacable de vengeance brûle le cœur de John Brown, et le poussa à des entreprises qui finirent par inquiéter tellement les planteurs missouriens les plus voisins des frontières du Kansas, que beaucoup d'entre eux commencèrent à se défaire de leurs esclaves, en les dirigeant sur l'intérieur.

La dernière fois que l'on entendit parler dans ces parages d'Osawatomie Brown, il conduisait au Nord, vers les Etats libres, une bande de noirs marrons dont il avait préparé ou favorisé la fuite. Il paraît que la pacification du Kansas, et la diminution croissante des esclaves près de la ligne frontière, lui suggérèrent la détermination de transporter ailleurs le théâtre de ses opérations. Sous le nom de Billy Smith, il alla s'établir incognito sur une ferme voisine du Potomac, dans la portion de son cours qui sépare la Virginie du Maryland. La position lui semblait propice à ses desseins, car il se trouvait là à portée de nombreux établissements à esclaves. Cette portion du Maryland, montagneuse et couverte d'épais taillis, offrait des refuges favorables aux nègres fugitifs, et le voisinage de la Pennsylvanie semblait leur promettre un port de salut facilement accessible. Les disparitions répétées d'esclaves dans ces régions encourageaient ces calculs.

Mais la monomanie de Brown ne put même pas se contenter d'enlever ainsi isolément quelques esclaves à leurs maîtres, et son fanatisme le porta à concevoir un plan qu'on ne saurait qualifier que d'insensé: celui d'appeler aux armes la population noire, et d'opérer un soulèvement en grand pour affranchir d'un coup les esclaves du Maryland et de la Virginie. Ceci explique pourquoi son premier acte fut de s'emparer de l'arsenal fédéral de Harper's Ferry, ce qui le mettait dès l'abord en mesure d'armer les révoltés.

Depuis qu'il est prisonnier, après avoir fait tuer dans cette bagarre presque tous ses compagnons, et son second fils, Watson Brown,—il montre une impassibilité stoïque dans sa tenue et dans ses réponses à ceux qui l'interrogent. Il nie avoir eu d'autres complices que ceux qui se sont directement compromis avec lui, et déclare que son entreprise ne se rattache à aucune organisation dans les Etats du Nord.

Brown ne témoigne ni regret ni repentir; mais il paraît tenir beaucoup à subir un procès régulier devant le pays, ce qui ne saurait lui manquer, car ses blessures ne sont point mortelles. Lorsqu'il a été pris, on le croyait mort; sans quoi, il eût sans doute été tué sur place; mais il n'était qu'évanoui, ayant reçu deux coups de baïonnette, un à l'aine et l'autre à la poitrine, et quatre coups de sabre sur la tête. Aucune balle ne l'a atteint. On a trouvé sur lui $350 en or.

BAYOU LAFOURCHE.— Les eaux du Bayou Lafourche, dit le *Pionnier*, vont chaque jour en diminuant; vienne le vent du Nord, et cette rivière qui, à certaine époque de l'année, occasionne tant de dégâts, souvent des ruines complètes à nos habitants, se trouvera entièrement à sec.

ACCIDENT.—Mardi dernier, dit le *Meschacébé de St-Jean-Baptiste*, survenu un accident qui pouvait avoir de fatales conséquences. M. Valsin Donaldson ayant eu le pied engagé dans une corde qui retenait un mulet, et l'animal s'étant emporté, M. Donaldson a été entraîné dans sa cour et s'est heurté et meurtri contre les murs des diverses bâtisses qui s'y trouvent. Il a eu heureusement la présence d'esprit d'étendre les mains et de protéger sa tête. Le mulet s'est arrêté lui même, et M. Valsin Donaldson en a été quitte pour quelques contusions; nous nous félicitons de ce que le malheur n'a pas été plus grand.

ESPAGNE ET CUBA.— On écrit de Madrid, sous la date du 24 septembre:

La *Gazette* a confirmé ce que je vous ai annoncé relativement à l'acceptation de la démission du général Concha et de son remplacement dans la capitainerie générale de l'île de Cuba par le maréchal Serrano. Quelques journaux s'obstinent à voir dans cette nomination un échec pour le général Ros de Olano et une rupture entre ce dernier et le maréchal O'Donnell. C'est une erreur. Je puis vous assurer, de la façon la plus catégorique, que ce dernier a fait auprès du général Ros les plus vives instances, il y a peu de jours encore, pour lui faire accepter le gouvernement de l'île, et comme je vous l'ai dit, l'honorable général n'a point voulu abandonner en Europe ses jeunes filles privées, depuis peu de temps, de leur mère morte à Barcelone.

Le gouvernement civil de la Havane n'a été jusqu'à présent, qu'une administration directement placée sous les ordres du capitaine général; dans le dernier conseil des ministres, il a été décidé qu'il formerait désormais une administration indépendante, à l'exemple des gouvernements civils des provinces de la Péninsule; le capitaine général n'en conservera que la haute direction. Le décret concernant cette mesure toute favorable aux intérêts de l'île paraîtra un de ces jours dans la *Gazette*.

Une lettre de Kossuth.

Les journaux anglais publient la lettre suivante que M. Kossuth vient d'adresser à un de ses amis en Angleterre. Elle touche par plus d'un point historique aux affaires d'Italie, et comme rien de ce qui se rattache aux graves événements de la dernière guerre ne doit être négligé, nous la reproduisons à titre de document:

"Londres, 26 septembre.

"Mon cher monsieur,—Le jour fatal de Villafranca a abattu d'un coup toutes nos espérances dans un moment où nous avions en perspective la délivrance de mon pays. Oui, cette délivrance se trouvait déjà à portée de notre main, comme un fruit mûr prêt à être cueilli, et me voilà de nouveau rejeté ici, pauvre exilé comme je l'étais il y a quatre ans, mais vieilli de dix ans par les chagrins et les déceptions.

"Je dis à dessein "déceptions," et non pas tromperies. Je ne puis pas, en effet, me plaindre de tromperie, car j'avais pris des précautions pour que ni moi ni mon pays ne pussions être trompés, mais [illegible] par ces déceptions que les circonstances ne pouvaient me faire prévoir.

"Sans la foudre tombée d'un ciel clair,—sans l'arrangement de Villafranca,—dans le moment même où je vous écris, la Hongrie aurait déjà rempli dans les annales de l'histoire une page qui n'eût pas eu d'égale dans les traditions d'aucun peuple, parce que toute la nation était aussi unie et aussi décidée et plus peut-être qu'elle ne le fut jamais jusqu'ici.

"Tous les sentiments qui quelquefois amènent la désunion chez un peuple, c'est à dire toutes les discussions provenant de différence de religion, de langage, de race et de classes, s'étaient fondues pour faire place à une seule grande résolution commune,—celle de se débarrasser du régime despotique de la maison d'Autriche dès que la guerre aurait atteint le point culminant de son expansion logique.

"La conviction positive de ce fait ne peut avoir pour conséquence que d'ajouter aux douleurs amères de la déception que j'ai éprouvée. Etre empêché ainsi au moment où nous étendions la main pour cueillir le fruit mûr de la liberté, c'est malheureux au-delà de toute expression.

"Eh bien, les circonstances sont ce qu'elles sont, et il faut les subir. Il faut cependant que nous les supportions sans désespoir, mais il serait impossible de les subir sans douleur. Je trouve dans la tranquillité de ma conscience la conviction que j'ai rempli mon devoir en honnête homme et en bon citoyen, en ne négligeant pas d'essayer si les événements pouvaient être utilisés ou non, dans de bonnes conditions, à l'avantage de ma patrie.

"J'ai encore une autre consolation. J'ai eu l'occasion de m'assurer qu'aucune ruse diplomatique, en un mot, que rien de ce qu'il est possible aux despotes d'inventer, ne détournera jamais mon pays de sa détermination inébranlable de saisir toute occasion raisonnable qui se présentera pour tenter de nouveau la conquête de son indépendance.

"J'ai pu me convaincre que cette résolution est aussi peu susceptible de se laisser abattre par le terrorisme que de se laisser ébranler jamais par des concessions quelconques que les Habsbourg pourraient imaginer à l'heure du danger. J'ai appris à savoir que la Hongrie comprend comment elle doit souffrir et comment elle doit attendre et qu'elle ne changera jamais. Je sais également que la nation est aussi bien disciplinée qu'elle est ferme dans ses desseins.

"J'ai encore été confirmé, ainsi que ma patrie, dans la conviction qu'aucune grande question européenne ne pourra jamais recevoir sa solution définitive sans nous, et que jamais l'Europe n'aura sa constitution définitive avant qu'il n'ait été fait droit aux réclamations légitimes de la Hongrie.

"C'est cette conviction qui rend notre avenir certain. Nous croyons en notre liberté future, et c'est pour ce motif qu'un jour nous serons libres. Notre conviction à cet égard a acquis, pour toute la nation, la force d'une foi religieuse.

"C'est consolant d'avoir appris tout cela. J'ai encore une autre consolation, c'est d'avoir la satisfaction de savoir qu'en ne me laissant pas influencer par des promesses, qu'en insistant sur la garantie de faits positifs avant de donner le signal de l'insurrection, j'ai sauvé mon pays de grands malheurs qu'il aurait subis au profit d'aspirations qui ne sont pas les nôtres et que j'ai ainsi conservé son avenir intact. C'est là au moins un point brillant dans l'horizon sombre de mon profond chagrin.

"Je me suis surtout attaché à mettre mes compagnons d'exil en garde contre les entraînements de l'impatience, contre toute résolution précipitée qui leur aurait fait sacrifier des positions acquises par le travail avant que les événements ne fussent arrivés au point où je pouvais faire appel à leur patriotisme. J'ai même écrit à cet égard dans les journaux d'Amérique, afin d'engager mes compatriotes qui y sont établis d'attendre encore avant d'organiser leur départ. Grâce à cette précaution, personne n'a souffert par ma faute. Quant aux prisonniers de guerre appartenant aux régiments hongrois, ils sont spontanément accourus sous notre bannière.

"Nous avions déjà organisé cinq bataillons (plus de 4,000 hommes). Hélas! trois semaines de plus et nous en aurions eu 25,000! Lorsque la guerre est arrivée à une fin prématurée, j'ai cru de mon devoir de songer au sort des braves qui composaient ces bataillons. Je les ai engagés à retourner dans leurs foyers plutôt que de se répandre dans le monde et de s'exposer à toutes les misères, à la condition toutefois qu'il me fût possible d'organiser leur retour dans des conditions sûres.

"J'ai donc insisté sur une double stipulation à leur égard: celle de l'amnistie et celle d'un congé définitif de tout service militaire autrichien. J'ai réussi à obtenir ces deux conditions. La France a insisté péremptoirement, et l'Autriche s'est vue obligée de céder; les deux points sont donc garantis autant qu'ils le pouvaient être par des stipulations. Il reste à voir comment l'Autriche les exécutera.

"Sur ce point j'ai besoin d'être tenu au courant, et par conséquent j'en ai donné l'ordre à......

"Il m'écrit qu'il est impossible que quelques-uns des braves qui retournent chez eux m'écrivent sous votre adresse.

"Excusez cette liberté, et si de telles lettres vous parvenaient, faites-moi le plaisir de me les expédier. Elles ne contiendront rien d'une nature compromettante. Nous ne sommes pas des conspirateurs et nous n'avons pas besoin de l'être. Notre cause nationale a depuis longtemps usé les langes de la conspiration qui deviennent aussi inutiles qu'imprudents du moment où toute la nation est unie dans le même sentiment.

"Je suis comme les oiseaux de l'air; j'ai renoncé à ma maison et je n'en ai pas encore d'autre; en fait, je n'ai pas un point sur le globe où je puisse reposer ma tête fatiguée; c'est pourquoi, jusqu'à nouvel avis et lorsque l'occasion s'en présentera, veuillez envoyer les lettres aux soins de M. Francis Pulsky, 13, St. Alban's Villas, Highgate, Londres.

"Permettez-moi d'espérer que vos sentiments d'amitié envers moi et les miens n'ont pas été modifiés par les derniers événements et croyez-moi, etc.

"A. M. John M'Adam, 5, Hyde Park street, Glascow. "KOSSUTH."

☞ AVIS AUX ÉLÉGANTES.—MM. BODET & GUEYDAN feront aujourd'hui l'ouverture de deux caisses de confections de soie provenant des premières maisons de Paris, qui seront vendues à des prix très réduits. [illegible] Condé, et à la Maison Rouge No 1, démontrent assez clairement qu'on y vend à bon marché. Nous ne saurions trop engager les dames à aller visiter les deux magasins dont il s'agit. Voir aux annonces.

SERVICE FUNÈBRE.

Samedi, 29 octobre, à 7 heures du matin, il sera célébré à l'église des Jésuites, rue Baronne, un service pour le repos de l'âme d'ADRIEN BENOIST JOSEPH DESRAYAUX, décédé le 20 septembre, à Hyères, France. Ses amis sont priés d'y assister. 3f

Service funèbre.

Vous êtes priés d'assister au service funèbre de feue Dame MIRTILLE COURCELLE, qui sera célébré samedi, 29 du courant, à l'Eglise Ste Anne, à 7 heures et demie, sans autre invitation.

De la part de son époux. 25oct—1f

Service funèbre.

Pour Jean Armand Rodriguez.

☞ Jeudi 27 octobre, à 8 heures et demie du matin, sera célébré à l'église la Trinité, rue St Ferdinand, entre Casacalvo et Grands Hommes, 3me District, un service funèbre pour le repos de l'âme de Jean Armand Rodriguez.

Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister. De la part de sa famille.

26 oct—2

☞ L'immense réputation que "l'Amer du Dr Hostetter" s'est acquise depuis un an est la meilleure preuve de son efficacité. Cet Amer purifie, fortifie le système et facilite la digestion. [illegible] Le Hostetter Bitter a toujours été employé avec succès dans les cas les plus graves de crampes, diarrhée et faiblesse d'estomac.

A vendre par les droguistes et pharmaciens.

A ceux qui tiennent maison.

[illegible]

Le destructeur des rats et des ravets de Wilson

[illegible]

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, seuls propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres

Le Pain Killer de Davis [illegible]

A vendre, à la Nlle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, agents généraux, Nos 21 et 151, rue de Chartres

MASS MEETINGS DE L'OPPOSITION.

DES Mass Meetings du Parti de l'Opposition de la Louisiane, auront lieu dans la ville de la Nlle-Orléans, aux endroits suivants:

Place Congo, 2e Dist. SAMEDI SOIR, 22 octobre
Place Washington, 3e Dist. MERCREDI SOIR, 26 octobre.
Place Clay, 4e Dist. SAMEDI SOIR, 29 octobre
Rue du Canal, 1er et 2e Dist. SAMEDI SOIR, 5 nov

MM. Thos J Durant, A P Field, J J Michel, [illegible] et d'autres orateurs harangueront les assemblées.

LION & PINSARD.
Rue Royale No. 54 & 56 anciens (66 & 68)
Encoignure Bienville.
VIENNENT de recevoir par les navires Shepherd [illegible], du Havre, un assortiment considérable de marchandises pour la saison, articles pour Dames, Messieurs et Enfants. [illegible]

POUDRE DE RIZ DE LUBIN—[illegible] LION & PINSARD.

CHEMISES! CHEMISES! CHEMISES!!!—[illegible] LION & PINSARD.

FOURRURES! FOURRURES!!—[illegible] LION & PINSARD.

PARFUMERIE FRANÇAISE—[illegible] LION & PINSARD.

[illegible] LOUIS F MAHEU.

ATTENTION

VENTE A CRÉDIT.
Marchandises sèches, chemises et caleçons en mérinos, tapis, etc.
☞ Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente [illegible] qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures au magasin d'encan de Blache & Lessassont, No 77, rue de Chartres.—Conditions à la vente.

VENTE A CRÉDIT.
Tapis en velours, Bruxelles et "Ingrain."
Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de tapis en velours, Bruxelles et "Ingrain" qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Blache & Lessassont No 77 rue de Chartres.—Conditions à la vente.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la grande vente de marchandises sèches étrangères et du pays, ce matin, à 10 heures, par Vincent & Co, à leur magasin d'encan, No 28, rue de la Douane.

☞ Nous appelons l'attention des fabricants de cigares sur la vente de tabacs du Mexique, qui aura lieu aujourd'hui à 10 1/2 heures A. M. au magasin No 36, rue de la Vieille Levée, par Bernard Turpin encanteur, ainsi que de vins, liqueurs, groceries, etc.

☞ E. D Murphy, encanteur, appelle l'attention particulière des acheteurs de cigares de la Havane sur la grande et belle variété qu'il vend, ce matin, à 10 heures. Voir l'avis et les catalogues.

☞ J. B. Walton, encanteur, vendra aujourd'hui, à 10 heures du matin, sur les lieux, No 181 rue Carondelet, encoignure Lafayette, un lot de meubles, [illegible] de la succession de Mary Louisa Hamilton, décédée.

COMPAGNIE DE LA PRESSE A COTON DE LA LEVÉE.

CONFORMÉMENT à une résolution adoptée par les actionnaires, le 20 février 1856, une assemblée générale aura lieu, le premier lundi de novembre prochain, au bureau de la Compagnie, à partir de 10 heures du matin. F J FORSTALL, Secrétaire.

OUVERTURE D'UN NOUVEAU MAGASIN DE Modes et Nouveautés.

AVIS AUX DAMES.

DANS les premiers jours de novembre, mademoiselle SOPHIE SEBUWS fera l'ouverture d'un nouveau magasin de Modes et Nouveautés, rue Royale, No 58 (ancien No 70) entre Bienville et Conti.

Mademoiselle SOPHIE SEBUWS, de retour de Paris, où elle a fait elle-même ses achats, vient de recevoir par la voie du Nord et par les navires attendus du Nord, un magnifique assortiment de marchandises de la plus haute nouveauté parisienne,

Telles que:
CHAPEAUX sortant des premières maisons de Paris.
CONFECTIONS RICHES.
MANTEAUX Victor-Emmanuel, en velours;
Manteaux Mac Mahon, en velours;
Manteaux Garibaldi, en velours;
Manteaux Magenta en velours;
Manteaux Solferino;
Manteaux Villafranca;
Manteaux [illegible];
Manteaux Montpensier;
Manteaux [illegible].
CHALES [illegible] noir, brodés et garnis de Chantilly.
Châles [illegible] noir, brodés, garnis de guipure.
Confections de soie, Robes, Burnous, Robes de ville, de soirée et de bal, Robes de dentelle noire, Mantelets, Robes de soie et autres.
Dentelles noires;
Point de Bruxelles;
Point d'Alençon;
Valenciennes;
Application;
Voilettes pour châles;
Guipure;
Broderie;
Lingerie;
Coiffures;
Châles.
Articles de modes de fantaisie.
Tous ces articles sortent des premières maisons de Paris, [illegible]

GRAND RABAIS!
Occasion sans égale!
500 CONFECTIONS en soie, consistant en Burnous, Mantelets, Pelerines, etc. seront vendues à moitié de leur valeur par BODET & GUEYDAN, Maison Rouge No 1 et encoignure Hôpital et Condé.

Vêtements de grandeur extra.
UN assortiment complet de vêtements pour les hommes les plus gros. L. W. LYONS, Nos 26, 28 et 30, rue St Charles, encoignure Commune.

Vêtements de domestiques.
UN fort stock de vêtements de domestiques—dans toutes les qualités, pour hommes et enfants. Bas prix. L. W. LYONS, Nos 26, 28 et 30, rue St Charles, encoignure Commune.

Bonne d'enfans.
ON demande une femme de couleur, bien recommandée, pour soigner deux enfans. S'adresser rue de la Victoire, No 415.

6000 REGALIA [illegible] — ALVAREZ, FERNANDEZ & Co, 60, rue de la Douane

TABAC—177 balles feuille de la Havane, en débarquement du brick A A Chapman—[illegible] ANTONIO COSTA & Co, 16, rue de la Douane

SUCRE de la Havane—[illegible] S FLASHAN, 30, Vieille Levée

MIEL blanc—[illegible] S FLASHAN, 30, Vieille Levée

RHUM de la Havane—[illegible] S FLASHAN, 30, Vieille Levée

LIQUEURS, VERMOUTH—[illegible] LANATA FRÈRES, 9 et 11 rue Jefferson

VINS de Champagne et d'Asti—[illegible] LANATA FRÈRES, 9 et 11 rue Jefferson

CARREAUX, Vases en marbre—[illegible] LANATA FRÈRES, 9 et 11 rue Jefferson

FROMAGE, Beurre, etc.—[illegible] LANATA FRÈRES, 9 et 11 rue Jefferson

AVIS.
FONDS à placer sur BILLETS,
244, rue BOURBON.

CHAMPAGNE.
M. A. TROUBLÉ est notre seul agent dans le Sud pour la vente et les ordres de notre vin. F. BARBE & Co, Reims.
Le soussigné est agent pour la marque si favorablement connue des vins de CHAMPAGNE "F. Barbe & Co, de Reims." A. TROUBLÉ, 66 ancien 77 rue Royale.

[illegible] 121, rue Royale, 123, Successeurs de T. [illegible]
VIENNENT de recevoir par le navire Shepard, du Havre un bel assortiment d'articles de Chasse—[illegible]

PAPIERS PEINTS.
Aux Propriétaires et Entrepreneurs
[illegible]

Perdu ou volé.
UN billet [illegible] daté du 31 janvier 1859, [illegible]

Dépôt [illegible]
No 137, rue de la Commune, Nlle-Orléans.
[illegible]

VÊTEMENTS
D'AUTOMNE ET D'HIVER
Magasin de Vêtements du Sud,
26, 28 et 30, rue St-Charles.
Coin Commune.
VÊTEMENTS
Et Articles de Toilette
EN GROS ET EN DÉTAIL.
Nouveaux Magasins
NOUVELLES MARCHANDISES
BAS PRIX.
Modes de Paris, de Londres et de New-York.
MALLES,
Sacs de Voyage, Valises, Parasols et Vêtements Imperméables
[illegible] L. W. LYONS, Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles, Coin Commune

Vêtements d'automne & d'hiver AU BAZAR DE VÊTEMENS D'ENFANS.
26..........Rue St-Charles..........26
ENTRE CANAL ET COMMUNE.
Ce magasin est exclusivement affecté aux Vêtements, Chemises et Articles de Toilette, pour Adultes et Enfants. EN GROS ET EN DÉTAIL.
Il vient d'être ouvert un grand assortiment de VÊTEMENS DE VILLE ET D'ÉCOLE, comprenant tous les genres et toutes les qualités.
Le tout sera vendu A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS.
Les vendeurs parlent le français, l'espagnol et l'anglais. L. W. LYONS, 26, 28 et 30, Coin Commune

Chemises! Chemises!! Chemises!
Reçu par les derniers steamers, un grand assortiment de
CHEMISES A LA DERNIÈRE MODE,
De toutes les qualités et grandeurs, blanches et en couleur, faites expressément pour le COMMERCE DE VILLE DE LA NLLE-ORLÉANS, Pour Hommes, Adultes, Jeunes Garçons et Enfants.
L. W. LYONS, Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles, Coin Commune

L. W. LYONS
Vient de recevoir, par les derniers steamers, un des plus vastes et des plus magnifiques assortiments de
vêtements d'automne & d'hiver
Qui aient jamais été exposés au Sud.
[illegible]
Magasin No 26, rue St-Charles, pour Vêtements d'enfans.
Magasin No 28, rue St-Charles, pour Vêtements d'hommes.
Magasin No 30, rue St Charles, pour Articles de toilette et chemises.
☞ Les vendeurs parlent le français, l'espagnol et l'anglais.
L. W. LYONS. Nos 26, 28 et 30 rue St Charles. Coin Commune.

Changement de domicile.
No 44, RUE St-CHARLES, No 44,
En face de l'Hôtel St-Charles.
B. PRADEL,
Fabricant d'instruments de Chirurgie et de Coutellerie,
BANDAGES ET APPAREILS ORTHOPÉDIQUES.
Seul dépôt, 44, rue St-Charles.

B. PRADEL.
44 Rue St-Charles, 44.
EN FACE DE L'HOTEL ST. CHARLES.
FABRICANT d'instruments de chirurgie, bandages, appareils orthopédiques, [illegible]

Changement de domicile.
LE SOUSSIGNÉ informe ses amis et le public en général qu'il a transporté son assortiment de marchandises de MODES et NOUVEAUTÉS au No 66, [illegible] CHAPEAUX DE SOIE RICHES, RUBANS, FLEURS, PLUMES, RUCHES, GARNITURES, MANTEAUX et MANTELETS EN DRAP FRANÇAIS, OMBRELLES MARQUISES et PARAPLUIES [illegible] et toutes sortes de FOURNITURES pour Modistes, qu'il offre à vendre aux prix les plus bas du marché. [illegible] 66, rue de Chartres.

Avis.
LES soussignés ont l'honneur de faire savoir à leurs amis et au public en général, qu'ils feront l'ouverture de leur magasin, situé rue Bourbon, No 57, entre Conti et Bienville, le jeudi 20 courant. [illegible]
St-AMAND & St CYR, 57, rue Bourbon, entre Conti et Bienville

Boulangerie Mechanical Star.
[illegible] No 2, rue Tchoupitoulas.
N. F. RICE, propriétaire.
CONSTAMMENT en magasin, du pain de toute espèce. [illegible]

DEMANDE.
ON demande plusieurs bonnes modistes, et aussi une demoiselle pour tenir le département des rubans et garnitures. S'adresser à JOHN TODD, 12 et 14 rue Chartres

PICKLES ET SAUCES ANGLAISES [illegible] DUNTZE & Co, Enc. Royale et Conti
MOUTARDE, Poivre de Cayenne, Currie, etc.—[illegible] DUNTZE & Co, enc. Royale & Conti
DIVERS—[illegible] DUNTZE & Co, Enc. Royale et Conti
BISCUIT—[illegible] C GAVARGO & Co, 144 rue Royale
COUVERTURES DE LAINE—[illegible] 10 et 12 rue St Louis
VIN de Champagne—[illegible] 12 & 14 rue St Louis
VIN rouge—[illegible]
VIN blanc—[illegible]
VIN—[illegible]
[illegible] C GAVARGO & Co, 144 rue Royale
[illegible]

TICKET AMÉRICAIN INDÉPENDANT.

Shérif	S S HARRISON
Coroner	P M CROZAT
Avocat du district	CHAS D DREUX

Greffiers de Cours.

1re Cour du District	ADOL PELLERIN
do	ALF. BOURGES
do	ROB. I. HUNLEY
do	W. C. AULD
do	A. W. HEBBARD
do	HENRI WILTZ

Collecteurs de Taxes d'Etat.

1er District	JAS McCAULEY
do	P A CHARBONNET
do	A. LUSTO
do	[illegible]

Assesseurs d'Etat.

FRANCIS TURNER
M. O. BLASCO
E. SOLE
PIERRE KANNE

Juges de Paix.

1er Juge	J U GALBINEAU
do	C V JONTE
do	P W COLLENS
do	FRED BUISSON
do	ALPH CANONGE
do	CHAS PASOT, Jr.

Constables de Juges de Paix.

1er Juge	J T PLATTSMIER
do	[illegible]
do	[illegible]
do	[illegible]
do	J B CROZAT
do	[illegible]

Club Indépendant Américain
2nd District.

LES membres de ce club sont priés de se réunir ce soir, 26 octobre, à 7 heures précises, [illegible]

Par ordre du président, A. [illegible], Secrétaire

Quartier Général, les Divisions—Milice de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 25 octobre 1859.

ORDRES GÉNÉRAUX No 5.

[illegible]

Par ordre de JOHN L. LEWIS, Commandant la 1re Division de la Milice de la Louisiane

L. S. FORSTALL, Inspecteur de la 1re Division

Notice.

[illegible]

[illegible] BLANCHIN & GIRAUD, [illegible]

[illegible] DUNTZE & Co.

IMPORTATION DIRECTE
DE MARCHANDISES
d'automne et d'hiver!
JOHN TODD,
12 et 14, rue de Chartres.
En attirant l'attention de sa nombreuse clientèle sur son magnifique ASSORTIMENT DE SOIERIES, D'ÉTOFFES NOUVELLES POUR ROBES, DENTELLES, BRODERIES MANTEAUX, MANTELETS ET MODES,
L'informe respectueusement que toutes les marchandises qu'il a en magasin ont été choisies avec le plus GRAND SOIN dans les plus célèbres MANUFACTURES DE FRANCE.
ROBES EXTRA RICHES, venant d'arriver de Paris.
[illegible]
FOULT DE SOIE UNI et de toutes couleurs.
SOIERIES RICHES, pour robes.
[illegible]
BARÈGE ANGLAIS broché.
BARÈGE DOUBLE; BARÈGE VÉNITIEN, [illegible]
POIL DE CHÈVRE CHINOIS Chiné, ARMURE.
POPELINES à raies, à carreaux et unies;
POPELINETTES, etc., etc.
Dentelles Point d'Alençon, Point de Bruxelles, Valenciennes, etc., etc.
BRODERIES FRANÇAISES.
MOUCHOIRS, COLS et MANCHES.
[illegible]
MODES! MODES
Venant d'être reçu du Havre par le navire le [illegible]
[illegible]
CHAPEAUX à la dernière mode de Paris, [illegible]
CHAPEAUX D'AMAZONE.
PLUMES, RUBANS, etc., etc.
N. B.—Les dames et les marchands sont priés de venir examiner l'immense assortiment de MANTEAUX et de MODES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES CITOYENS.

Nlle-Orléans, 18 octobre 1859.

UNE élection de treize Directeurs de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu LUNDI, 7 novembre prochain, au bureau, No 2, rue Carondelet, [illegible]

Par ordre. A. [illegible], Secrétaire.

A VENDRE.
UNE machine à vapeur oscillante, système de Cook, force de 10 chevaux, avec chaudières et tous ses accessoires, [illegible] S'adresser chez M. ANTOINE PANTAGAS, [illegible]

J. M. & JOHN E. HOLLAND, AVOCATS.
J. M. HOLLAND, NOTAIRE PUBLIC ET COMMISSAIRE DE L'ETAT DU TEXAS, Rue St-Charles, No 79.

DAWSON & Co.
Nos. 48 et 50, rue de Chartres.
[illegible]

C. A. BARRIÈRE & BRO.
[illegible]
LINGERIE.
[illegible]
C. A. BARRIÈRE & BRO.

Avis.
[illegible]

[illegible] W. F. [illegible] & Co.

Nominations du parti Américain.

ÉLECTION DU 7 NOVEMBRE 1859.

Congrès—Premier District	J. E. BOULIGNY.
Sénat	L. T. PARKER.
Coroner	Dr R. B. BEACH.
Avocat du District	C. M. BRADFORD.

GREFFIERS DES COURS.

Cour du 1er District		E. TOUPAGNIER.
2me	do	P. E. WILTZ.
3me	do	R. TOLEDANO.
4me	do	J. O. CHALON.
5me	do	G. F. WHITE.
6me	do	ISAAC N. PHILLIPS.

COLLECTEURS DES TAXES D'ETAT.

Premier District		[illegible] ASKEW.
2me	do	JOS. HERNANDEZ.
3me	do	V. [illegible]
4me	do	W. H. REESE.
Algiers		HYPOLITE FORTIER.

ASSESSEURS DE L'ETAT.

F. F. [illegible]
H. D. HEBBARD.
T. A. BOULET
J. A. WATKINS.
Algiers .... J. E. R. CHISOLM.

JUSTICES DE PAIX.

Premier Justice		A. G. BROOK(?)
2me	do	D. F. MITCHELL.
3me	do	A. SAUCIER.
4me	do	H. MOREL.
5me	do	A. DUQUERCRON.
6me	do	A. FORNER.
7me	do	J. A. BARRETT.

CONSTABLES.

Premier Cour de Justice		J. B. HOUGHTON.
2me	do	W. H. WATERS.
3me	do	SAML. HAMILTON.
4me	do	GUSTAVE CALONGNE.
5me	do	LOUIS POWER.
6me	do	C. V. RENARD.
7me	do	H. L. EEWLAND.

CANDIDATS.

Pour le Congrès—1er District Représentatif.

Charles Bienvenu

est le candidat nommé, par le Parti Démocratique Sans Rights, pour représenter au CONGRÈS le Premier District.

Candidat pour le Congrès.

Nous sommes autorisés à annoncer M. LAWRENCE D. NICHOLLS comme candidat pour représenter au Congrès le Deuxième District de la Louisiane.

TROISIÈME JUSTICE DE PAIX.

☞ Le soussigné, titulaire actuel, est candidat à la place de TROISIÈME JUGE DE PAIX de la Paroisse d'Orléans.—Le District est compris entre les rues Canal et St-Louis. L'élection a lieu le 7 novembre 1859. ARTHUR SAUCIER.

PAUL E. LARESCHE.

CANDIDAT A LA PLACE DE

Greffier de la Deuxième Cour de District.

L'élection a lieu le 7 novembre 1859.

E. E. SCHLUTIUS,

Candidat à la place de Constable du Troisième Juge de Paix.

L'élection a lieu le 7 novembre 1859.

Club Américain du 7me Ward, 3me District.

☞ Ce club se réunit régulièrement tous les mercredis à la salle des délibérations, coin Champs Elysées et Victoire, à 7 heures du soir. Les membres sont priés d'être exacts.

Par ordre du président. E D. LOVETT, secrétaire

CLASSE DE SOLFEGE.

LUNDI PROCHAIN 3 OCTOBRE, Mme Boyer reprend ses CLASSES DE SOLFÈGE pour l'instruction des enfants [illegible] Les après-midi de 4 à 5 heures.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Mme REBER informe sa nombreuse clientèle, qu'elle a transféré son atelier de confection de robes, [illegible]

[illegible]

GRISAILLES! GRISAILLES!

150 ROBES GRISAILLES, doubles jupes, à vendre par BODET & GUEYDAN, Maison Rouge No 1, entre les deux Marchés, et encoignure Hôpital et Condé.

OUVERTURE DE MARCHANDISES D'AUTOMNE PAR LA MAISON E. GUITTARD,

Encoignure Ste Anne et Royale.

Bon marché excessif!!!

[illegible]

Pour d'artifice! Pour d'artifice!

[illegible] L. SAWYER, No 70, rue des Magasins

[illegible]

LIBRAIRIE PAYA.

En vente:

LA LÉGENDE DES SIÈCLES.

Poésie nouvelle

Par Victor HUGO.

G. COPPENS & Co, 56 rue de Chartres

500 Fusils, Fusils.

FUSILS garantis, prix assortis de $12 à $60. En magasin et à vendre par POIRIER & FAUCHAUX, No 32, Vieille Levée

Demande de logement.

UN monsieur et sa femme, désirent trouver à louer DEUX CHAMBRES [illegible]

Avenue contribuables du Troisième District.—Taxes d'Etat.

AVIS est donné que les tableaux d'assessement du Troisième District seront exposés, [illegible]

VÊTEMENTS D'HIVER!!

Grand assortiment de marchandises d'hiver.

DUGUY, SAULET & CO.

26, RUE DE CHARTRES.

NOUS venons de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un grand assortiment complet de vêtements d'hiver POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS, [illegible]

DUGUY, SAULET & Co

ANATOLE VOISIN

A L'HONNEUR de prévenir ses amis et le public en général [illegible] ANATOLE VOISIN

TURCOTTE & BLANCAND,

(SUCCESSEURS DE A. PEPIN & CO.),

MAISON ROUGE,

Entre les deux marchés, le plus près du marché aux viandes—et le

Magasin Jackson.

Encoignure Condé et Ste Anne.

[illegible]

TURCOTTE & BLANCAND.

A vendre pour la campagne.

[illegible]

TICKET DÉMOCRATIQUE [illegible]

Gouverneur:

THOMAS O. MOORE,

DE RAPIDES.

Lieutenant-Gouverneur:

H. M. HYAMS,

D'ORLÉANS.

Secrétaire d'Etat:

P. D. HARDY,

DE ST LANDRY.

Avocat-Général:

T. J. SEMMES,

D'ORLÉANS.

Auditeur:

R. W. ROBERTSON,

D'IBERVILLE.

Trésorier:

E. L. DEPREESE(?),

DE JACKSON.

Surintendant de l'Education Publique:

HENRY AVERY,

D'EST-BATON ROUGE.

Pour le Congrès,

DEUXIÈME DISTRICT:

MILES TAYLOR.

12,000 PIASTRES

A PLACER

Sur première hypothèque.

S'adresser à M. J. BRETTE, 13, rue St Charles

BLANCHISSEUSE.

ON a besoin d'une bonne blanchisseuse, blanche ou de couleur. S'adresser rue de l'Esplanade No 94.

DEUX ARMOIRES vitrées à vendre à bon marché—S'adresser chez M. J. LASALLE, rue de Chartres, 148, entre Toulouse et St-Pierre.

Théâtre d'Orléans.

LA direction du Théâtre d'Orléans a l'honneur de prévenir le public que rien n'y est changé et dans les prix et dans la destination des places.

[illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Quête pour les Orphelins du 3e district

LE conseil d'administration a l'honneur d'informer respectueusement Messieurs les sociétaires, et le public en général, que le Jour de la Toussaint une quête sera faite au cimetière St-Louis au bénéfice des Orphelins du 3me District.

[illegible]

Par ordre du président, F. PICARD, secrétaire

Nouvelle Maison

LUCAS & MASSON,

ENCOIGNURE ROYALE & CONTI.

METTRONT en vente, AUJOURD'HUI LUNDI, 24 OCTOBRE, une grande partie de CHALES [illegible]

[illegible]

Modes Modes Modes

Ed. ADLER, importateur,

96, rue Royale (au premier.)

A REÇU par les derniers arrivages du Havre par les navires Roger Stewart, Heidelberg et Shepherd, un grand assortiment de Fleurs artificielles, [illegible]

C. CHAPOTEL, ferblantier,

Encoignure Bourbon et Bienville,

PRÉVIENT sa nombreuse clientèle [illegible]

COUVERTURES FRANÇAISES DE 3 POINTS.

NOUS appelons l'attention des Planteurs à l'article des Couvertures Françaises fabriquées expressément, [illegible] D. H. HOLMES, 145, Canal, entre Bourbon et Dauphine

CORSETS.

Seule fabrique de Corsets.

V. PRÉTAT, 56, rue de Chartres, au premier, offre aux marchands un superbe assortiment de corsets de tous genres, [illegible]

Propriétés de valeur à vendre.

[illegible]

Changement de local.

ASTEMON HILL a transporté son magasin de LAMPES et D'HUILE DE CHARBON, [illegible]

J. A. LAFAURIE,

DISTILLATEUR,

No 38, RUE CONTI.

EN magasin et à vendre: [illegible]

Changement de local.

A. Sternenberger & Bernod,

ONT transporté leur magasin à la bâtisse neuve No 66, rue de Chartres, en face de leur ancien local.

Aux Cordonniers.

Mme FLORENTIN JEANNE, rue [illegible], No 176, entre Orléans et Ste-Anne, a toujours un grand assortiment de [illegible]

CHAMPAGNE—[illegible]

[illegible] J & J TARDOS, No 36 Vieille Levée

ACCOUCHEUSE.

MME S. MORRIER, obligée, pour cause de santé, de s'absenter pendant quelques temps, a chargé Mme Veuve Ferari, accoucheuse, de la remplacer jusqu'à son retour. [illegible]

Sabots! Sabots!

REÇU par le Roger Stewart, un magnifique assortiment de Sabots, à vendre à des conditions à bon marché, par P. COUDER, 15, rue St-Philippe, entre Chartres et Levée

Coke à bon marché.

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans, 10 octobre 1859.

TANT qu'on travaillera à la bâtisse, [illegible] N. O J. TISDALE, Trésorier.

Couvertures. Couvertures.

SEUL dépôt de la célèbre manufacture de F. A. Baillère, à Pierrepont, [illegible] ED. SAUTHERON & CO.

COUVERTURES françaises—[illegible] R D GRATIAA & Co

VINS supérieurs—[illegible] R D GRATIAA & Co

E. H. ELAM.

(Ci-devant de Natchez, Mississippi)

S'EST établi au No 86, rue Baronne, [illegible]

CHAMPAGNE, BORDEAUX, BOURGOGNE ET VINS DU RHIN.

NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos clients et au public en général, que nous avons été nommés seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente des marques suivantes de vins:

[illegible]

E. S. PEPIN & Co, No 32, rue Conti.

SAVON—[illegible] L MALUS & Co, No 62 Vieille Levée

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CLASSIQUE.

IL a été décidé par les membres de la SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CLASSIQUE réunis en assemblée le [illegible], qu'une série de SIX CONCERTS aurait lieu cette année.

Les concerts seront composés de musique classique et moderne à grand orchestre, ainsi que de morceaux de chant, chœurs, etc.

Il sera donné ultérieurement connaissance aux souscripteurs de la date fixée pour les concerts ainsi que pour les répétitions.

Des listes de souscription sont ouvertes chez les personnes, ou les personnes qui désirent souscrire sont priées de laisser leur nom et adresse.

[illegible]

AUSSI

Chez L. Grünewald(?), magasin de musique, 91 rue du Canal.

GARDE A VOUS!!

Chasseurs à pied de la Louisiane.

La Bénédiction du drapeau offert par les jeunes filles Louisianaises, au Bataillon, a été définitivement fixée au DIMANCHE 30 octobre 1859, à 9 heures précises du matin, à la *Cathédrale St-Louis.*

Par ordre du [illegible].

[illegible] LABALLE, Lieutenant sous-officier.

Quartier-général, 20 octobre 1859.

THÉATRE D'ORLÉANS

LA direction du THÉATRE D'ORLÉANS a l'honneur d'annoncer au public que les bureaux de location sont ouverts à partir de 10 heures du matin jusqu'à 3 heures, bureaux du Théâtre d'Orléans entre Bourbon et Royale.

PIANOS, HARMONIUMS ET PIANOS MÉCANIQUES.

Ade FLANDRAIN.

44 rue Conti, entre Chartres et Royale.

VIENT de recevoir un assortiment de Pianos provenant directement des manufactures de M. A. Debain de Paris, [illegible]

[illegible]

PIANO MÉCANIQUE.

[illegible]

Corsets à l'Impératrice.

Les seuls qui aient reçu la médaille d'or à l'exposition universelle de Paris.

Mme Ade FLANDRAIN [illegible]

A la Nouvelle Orléans, 267 RUE ROYALE, entre Dumaine et St Philippe.

A. ELIE

A l'honneur d'annoncer à ses amis et au public

Qu'il fera, LE 15 NOVEMBRE PROCHAIN, Rue Royale, No 66, l'ouverture d'un magasin de MUSIQUE ET DE PIANOS, INSTRUMENTS, &c.

GRAND DÉBALLAGE!

BODET & GUEYDAN ont l'honneur d'informer [illegible]

DES ROBES GRISAILLE DOUBLE JUPES à $4 00.

DU BARÈGE ANGLAIS grisaille à 30 cents la yarde.

BARÈGE do do double largeur, à 35 cents la yarde.

Ainsi qu'un immense assortiment d'étoffes pour ROBES, qui seront vendues dans les mêmes proportions.

[illegible] MAISON ROUGE No 1,

[illegible]

BODET & GUEYDAN,

Maison Rouge No 1, entre les deux marchés, la plus près du marché aux légumes, ET encoignure Hôpital et Condé.

JOHN PETIT.

Au Vieux Bassin.

A l'honneur d'annoncer au public qu'il a fait des arrangements [illegible]

Ardoises — Ardoises — Ardoises.

[illegible] JOHN PETIT, au Vieux Bassin.

DEMANDE DE BONNE D'ENFANTS.

ON demande une bonne, blanche ou de couleur, parlant le français, pour prendre soin de deux petits enfants. [illegible] L. W. LYONS, encoignure Poydras et Jackson

Ver HUGO.

LE dernier ouvrage de Ver Hugo ayant pour titre la LÉGENDE DES SIÈCLES, à vendre à la librairie de Ver EMBERT & Co, 156 rue de Chartres

Notice.

LE soussigné est, ce jour, pris en société le Edward Dureive jeune. EDWARD DURIVE [illegible]

Nlle-Orléans, 1er novembre 1859.

Magasin de Cigares Ne Plus Ultra.

Encoignure St-Charles et Gravier.

TENU PAR B. RODRIGUEZ.

CONSTAMMENT en magasin, les marques de premier choix de la Havane, [illegible]

Changement de domicile.

A. FLANDRY, professeur de piano, a transféré son domicile dans la rue Dumaine, No 176 entre St-Claude et Remparts.

EN débarquement du navire Shepherd, arrivé du Havre—[illegible] E LAMBERT, No 60 rue des Magasins

PATÉS—[illegible] FREAU & COUTURIÉ, 21 & 23 rue Gravier

FROMAGE—[illegible] DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti

A VENDRE—[illegible] 21 rue St Louis.

AUX COURTIERS DE [illegible]

NOUS avons reçu [illegible] BOURDET & GENIN, No 76, rue du Canal, près Chartres.

A ux planteurs sucriers.

ROURDET & GENIN ont reçu leur assortiment de [illegible] BOURDET & GENIN, 76, Canal, près Chartres

COUTEAUX à cannes—[illegible] BOURDET & GENIN, 76, Canal, près Chartres

MARCHANDISES NOUVELLES,

Pour la Saison, Gâté, Tabletage, [illegible]

BOURDET & GENIN ont reçu leur stock annuel de [illegible]

BOURDET & GENIN, 76, rue du Canal, près Chartres

Grands vins de Bordeaux.

23 caisses grand vin Château Margaux 1847, 12 b. [illegible]

[illegible] FAISSOL & NORMAN, Encoignure Royale et Douane

EN débarquement du navire [illegible] BENJY VALSON, 5 et 7 rue Bienville